



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le 23 mars 2021**, à 8 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel et messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Me Etienne Bergevin Byette, directeur général et greffier et Me Charlotte Gagné, greffière adjointe

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 23 mars 2021
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 mars 2021
3. Adoption du projet de Règlement 911 – Règlement décrétant un emprunt de 7 200 000 \$ pour la réfection des infrastructures de rue (Cherrystone et autres)
4. Dépense financée par le surplus réservé « Infrastructures » - Octroi d'un mandat pour la préparation de plans et devis ainsi que de surveillance de chantier pour des travaux de réfection partielle du boul. Cardinal-Léger
5. Période de questions

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca
6. Levée de la séance extraordinaire du 23 mars 2021

CERTIFICAT

Je soussigné, ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE, directeur général et greffier de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.


ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE, DG ET GREFFIER

2021-03-117

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 8 h 30, d'ouvrir la séance extraordinaire du 23 mars 2021.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2021-03-118

SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2021

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 mars 2021.

2021-03-119

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 911 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 7 200 000 \$ POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE RUE (CHERRYSTONE ET AUTRES)

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 911 lors de la séance extraordinaire du 19 mars 2021, sous le numéro de résolution 2021-03-115, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le *Règlement numéro 911 – décrétant un emprunt de 7 200 000 \$ pour la réfection des infrastructures de rue.*

2021-03-120

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « INFRASTRUCTURES » - OCTROI D'UN MANDAT POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS AINSI QUE DE SURVEILLANCE DE CHANTIER POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION PARTIELLE DU BOUL. CARDINAL-LÉGER

Considérant qu'une subvention dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)* du *Ministère des Transports (MTQ)* est présentement disponible pour les travaux de réfection partielle du boul. Cardinal-Léger;

Considérant que toute demande de subvention à ce titre requiert les plans et devis du projet envisagé, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'octroi par la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, d'un mandat pour l'élaboration des plans et devis ainsi que de surveillance de chantier dans le cadre des travaux de réfection partielle du boul. Cardinal-Léger auprès de « *Shellex Groupe Conseil inc.* », suivant recherche de prix, pour la somme de 33 745,16 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « *Infrastructures* » soit imputée au poste 02.401.00.411.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca



No de résolution
ou annotation


2021-03-121

VILLE DE PINCOURT

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 8 h 34, de lever la séance extraordinaire du 23 mars 2021.


YVAN CARDINAL
MAIRE


ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER